

Accord relatif à la prorogation des mandats
des élus du Comité Social et Economique
de Malakoff

Le présent accord est conclu

Entre :

France Télévisions, Société nationale de programmes, au capital de 363 140 000 euros, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 432 766 947, ayant son siège social 7 esplanade Henri de France 75907 Paris cedex 15, représentée par Ioan SCIANIMANICO, agissant en qualité de Responsable des Ressources Humaines de Malakoff,

D'une part

Et

Les organisations syndicales représentatives au niveau de Malakoff

D'autre part

Ci-après dénommés ensemble « les parties »

Préambule

Les représentants du Comité Social et Economique (CSE) de Malakoff ont été élus le 4 octobre 2018 pour le collège 1 et le 18 octobre 2018 pour les suppléants des collèges 2 et 3.

En application de l'accord relatif à la fixation de la durée des mandats des membres des comités sociaux et économiques et des représentants de proximité en date du 21 mars, leurs mandats arrivent à échéance le 3 octobre 2021.

Compte tenu des contraintes de calendrier, les parties ont souhaité, par le présent avenant, proroger les mandats.

Article 1 : Prorogation des mandats

Les mandats des représentants des personnels du CSE de Malakoff sont prorogés jusqu'au 31 octobre 2021.

Article 2 : Dispositions diverses

DG
MP

Le présent accord d'établissement est conclu pour une durée déterminée jusqu'au 31 octobre 2021 à l'unanimité des organisations syndicales représentatives au niveau de l'établissement. Il entrera en vigueur à la date de signature.


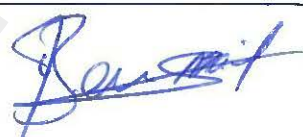


Conformément aux dispositions de l'article L2231-5 du Code du travail, le présent accord sera notifié dès sa conclusion à l'ensemble des organisations syndicales représentatives au niveau de l'établissement. Il sera déposé auprès de la DIRECCTE et auprès du secrétariat du greffe du conseil de Prud'hommes de Paris.

De même, il sera versé dans la base de données nationale, conformément à l'article L2231-5-1 du code du travail, dans une version anonymisée.

Fait à Malakoff

Le 21 juin 2021

En 7 exemplaires originaux

Pour France Télévisions Ioan SCIANIMANICO	
Pour CFDT Majid BESMAIL	
Pour CGT Ghislaine VINGOT D'AMÉ KONÉ	P6 DL 
Pour FO Marc PORTALIER	
Pour SNJ Didier GIVODAN	